

**AUDREY LEBOIS**  
**Maître de conférences en droit privé**  
**Sciences Po Rennes**  
audrey.lebois@sciencespo-rennes.fr  
www.sciencespo-rennes.fr

mars 2012      **Habilitation à diriger des recherches**  
déc. 2001      **Doctorat** en droit privé, Université de Nantes. Thèse sur « Le droit de location des auteurs et des titulaires de droits voisins », rédigée sous la direction du Professeur André Lucas, publiée chez LGDJ.

**Activités scientifiques et pédagogiques**

Ouvrages :

- *Le droit de location des auteurs et des titulaires de droits voisins*, LGDJ, Bibliothèque de droit privé, tome 429, 2004

Etudes, chroniques, notes :

- Contributions à la revue L'Essentiel de la Propriété Intellectuelle (LEPI) : commentaires mensuels, depuis décembre 2010.
- *Le droit de reproduction* : Juris-Classeur Propriété littéraire et artistique, Fasc. n°1246, 2010, 32 pages.
- *Service public et créations intellectuelles* : Revue Lamy Droit de l'Immatériel (RLDI), mars 2008, p. 82-84
- *Le droit de location et de prêt* : Juris-Classeur Propriété littéraire et artistique, Fasc. n°1254, 2006, 35 pages.
- C. Bernault, A. Lebois, A. Lucas (dir.), *Peer-to-Peer et propriété littéraire et artistique. Etude de faisabilité sur un système de compensation pour la distribution des œuvres sur internet, par l'IRDP de l'Université de Nantes*, juin 2005 (p. 17-26 et 38-52 par A. Lebois)
- C. Bernault, E. Dreyer, A. Lebois, A. Lucas (dir.), *Dépôt légal et droit d'auteur. Etude de droit comparé*, Allemagne, Espagne, Finlande, Royaume-Uni, Suède, par l'IRDP de l'Université de Nantes, août 2003, (p. 160-185, par A. Lebois)

Autre :

Depuis 2006 Membre de la commission scientifique de Sciences Po Rennes

Enseignements en Master 2 :

Séminaire, *Concurrence et Propriété intellectuelle*, en Master « Propriété intellectuelle », Faculté de droit de Nantes

Cours, *Droit de la presse*, Master « Journalisme Reportage Enquête », Sciences Po Rennes

Cours, *Propriété littéraire et artistique*, Master « Management des médias », Sciences Po Rennes

Cours, *Droit de l'internet*, Master « Communication des organisations », Sciences Po Rennes